



Conseil municipal de Guérande

le 27 septembre 2021

Intervention Nouveau Souffle

Augmentation de la taxe d'habitation pour les logements meublés non affectés à l'habitation principale. Delib nmr 10

Charles de Kersabiec

Nous en revenons malheureusement au même principe de grappillage que j'ai eu l'occasion de dénoncer à maintes reprises.

Monsieur le maire, vous devez avoir quelque chose contre les propriétaires de ces logements car c'est la première décision que vous avez prise lorsque vous avez été élu maire en juin 2018, celle d'augmenter déjà de 20% cette taxe d'habitation

Cette fois vous y allez franco et c'est carrément 60% Heureusement que le législateur est prévoyant car sans cette limite on serait arrivé à quoi 100 ? 200% ?

Monsieur le maire, ce dispositif a été imaginé dans un contexte bien différent que celui de la sociologie guérandaise.

Ce dispositif a été instauré pour lutter contre la spéculation dans les grandes villes selon le principe : je préfère ne pas louer mon appartement car cela me permettra de le vendre comme je le veux au moment le plus opportun du marché

Ici à Guérande ce n'est pas le cas

Ce sont soit des logements que les Guérandais louent à des saisonniers ou vacanciers et qui rapportent à la fois aux Guérandais concernés et aux commerçants qui bénéficient du commerce estival, soit des résidences secondaires de gens qui passent leurs vacances dans notre commune. Ici à Guérande (on n'est pas à la Baule) nous avons la chance d'avoir une répartition harmonieuse et équilibrée entre résidents principaux et secondaires et c'est tant mieux car on doit le rappeler les résidents secondaires apportent une contribution importante aux finances publiques (taxe foncière et d'habitation majorée) tout en ne coûtant pas bien cher à la collectivité : peu de bénéficiaires sociaux, peu d'usage des équipements, peu de déchets à traiter par cap etc etc ... mais vous me direz ils votent rarement sur la commune et c'est peut-être leur tort ;

Monsieur le maire, cette augmentation n'est pas justifiée : le développement à la guérandaïse c'est de ne pas donner de signes d'hostilité à des catégories qui participent déjà harmonieusement aux dépenses de la commune
Enfin pour les raisons que j'ai évoquées sur l'absence de plan de ressources et la culture des coups d'opportunité pour faire les poches des Guérandaïis, notre groupe votera contre cette proposition.

Madame Costes souligne le peu d'impact de cette mesure sur l'accessibilité au logement des jeunes guérandaïis.